



POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Reçu 40.7.11.2023

Tribunal cantonal TC
Kantonsgericht KG

Rue des Augustins 3, case postale 630, 1701 Fribourg

Tribunal cantonal
Rue des Augustins 3, case postale 630, 1701 Fribourg

Recommandé

Monsieur
Marc-Etienne Burdet
Rue du Canal 14
1400 Yverdon-les-Bains

T +41 26 304 15 00
IBAN CH88 0900 0000 1700 1443 9
www.fr.ch/tc
tribunalcantonal@fr.ch

N/réf.: 80F 2023 1/cst (à mentionner dans toute correspondance svp)
V/réf.:

Fribourg, le 3 novembre 2023

Demande de révision (502 2023 183)

Monsieur,

J'accuse réception de votre écrit du 27 octobre 2023, intitulé "Demande en révision de l'Arrêt du 17 août 2023 de la Chambre Pénale du Tribunal cantonal (502 2023 183)" et "Récusation de la Présidente du TA de la Broye Mme Sonia Bulliard Grosset dans le cadre du renvoi de la procédure".

Outre le fait que votre acte contient de très nombreux passages inconvenants, je constate en p. 11 que vous indiquez ne transmettre vos procédures qu'à titre formel, sans que les destinataires n'aient la compétence de les traiter.

Je prends acte du caractère informatif de votre écrit et du fait que vous n'entendez pas saisir la Cour d'appel pénale. Votre courrier du 27 octobre 2023 est donc classé sans suite.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.


Michel Favre
Président de la Cour d'appel pénal